



RAPPORT ANNUEL

SERVICE DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

- ✓ Fusion des codecoms de la Région de Damvillers et du Pays de Spincourt au 01/01/2017
- ✓ Mise en place de la REOMI, en phase test à compter du 01/07/2017

ANNEE 2017

Préambule

La loi Barnier, relative au renforcement de la protection de l'environnement met l'accent sur la transparence et l'information aux usagers. A ce titre, elle précise que chaque président d'Etablissement Public de Coopération Intercommunale doit présenter un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers avant une mise à disposition du public. Le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000, publié par le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement en définit les grandes lignes afin de garantir la transparence de l'activité du service déchets ménagers.

I – LES INDICATEURS TECHNIQUES

1-1 – Territoire desservi et organisation

41 communes collectées pour une population de 8321 habitants au 01/01/2017, date de la fusion des 2 communautés de communes de la Région de Damvillers et du pays de Spincourt.

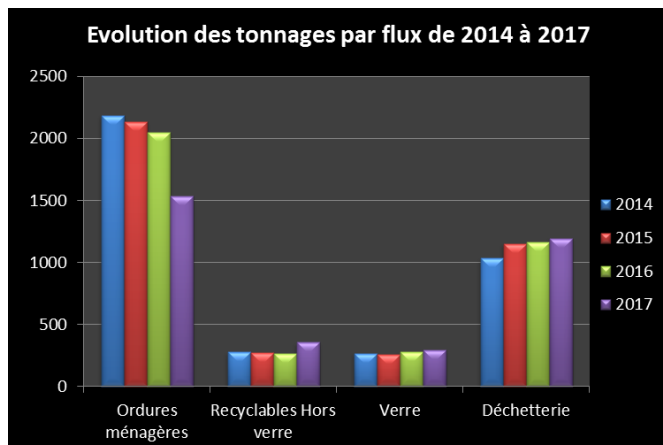
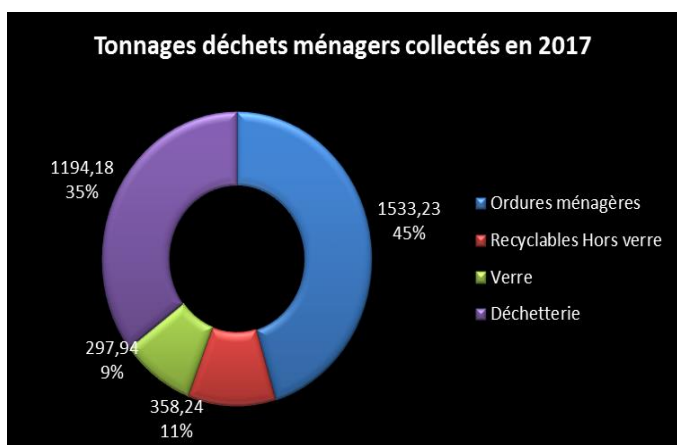
Différents types de collecte et traitement des déchets ménagers pour l'ensemble du territoire :

- Collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) en porte-à-porte, avec mise à disposition de bacs roulants. Prestation assurée par BARISIEN (marché de 5 ans en groupement de commande avec codecoms Valdemeuse & Vallée de la Dieue, Meuse Voie sacrée et Pays de Montmédy du 01/01/2013 au 31/12/2017).
Le parc de bacs a été totalement renouvelé au printemps 2017. Les usagers ont été dotés de bacs pucés, en prévision du passage à la redevance incitative (phase test du 01/07 au 31/12 2017)
- Collecte sélective bi-flux (corps plats et corps creux) en points d'apport volontaire dans chaque commune. Prestation assurée par BARISIEN (marché de 5 ans en groupement de commande avec codecoms Valdemeuse & Vallée de la Dieue, Meuse Voie sacrée et Pays de Montmédy du 01/01/2013 au 31/12/2017)
- Collecte du verre en point d'apport volontaire dans chaque commune. Prestation assurée par MINERIS (marché de 5 ans en groupement de commande avec codecoms Valdemeuse & Vallée de la Dieue, Meuse Voie sacrée, et Pays de Montmédy du 01/01/2013 au 31/12/2017)
- Une déchetterie intercommunale sur chaque secteur (DAMVILLERS et SPINCOURT). Prestations assurées par BARISIEN (marché de 5 ans en groupement de commande avec codecom du Pays de Montmédy du 01/01/2013 au 31/12/2017)

A noter l'adhésion de la CCRD et de la CCPS (2 ex- collectivités qui constituent la CCDS depuis leur fusion le 01/01/2017) au Syndicat Mixte d'Etude et de Traitement de la Meuse (SMET) au 01 juin 2014. La CCRD et la CCPS ont donc transféré leur compétence traitement des déchets ménagers et assimilés au SMET à partir de cette date. Des avenants de transfert des marchés ont été établis entre la CCRD, la CCPS et le SMET et les prestataires pour la partie traitement :

- Traitement des OMR
- Collecte et Traitement des recyclables hors verre (la levée des bornes en AV a été considérée comme partie intégrante du traitement)
- Collecte et Traitement du verre (la levée des bornes en AV a été considérée comme partie intégrante du traitement)
- Traitement des déchets issus de la déchetterie

1-2 – Etat de la collecte des déchets ménagers



Une nette baisse des tonnages d'ordures ménagères est notée au profit des tonnages des recyclables et des déchèteries, compte-tenu du passage en phase test de la redevance incitative au 01/07/2017

1.2.1 - La collecte en porte-à-porte des ordures ménagères

Secteur DAMVILLERS

Collecte effectuée 1 fois par semaine sur 2 jours : le mercredi (Brandeville, Bréhéville, Delut, Dombras, Ecurey-en-Verdunois, Lissey, Merles-sur-Loison, Peuvillers, Réville-aux-Bois, Rupt-sur-Othain et Vittarville) et le jeudi (Azannes, Chaumont-Dvt-Damvillers, Damvillers, Etraye, Grémilly, Moirey Flabas Crépion, Romagne-sous-les côtes, Ville-Dvt-Chaumont, Wavrille).

Certains écarts ou fermes isolées sont collectés bimensuellement selon un calendrier défini au préalable par le prestataire.

Secteur SPINCOURT

Collecte effectuée 1 fois par semaine sur 2 jours : le lundi (Arrancy-sur-Crusne, Mangiennes, Pillon, Sorbey, St Laurent-sur-Othain, Villers-les-Mangiennes et Hameau de Constantine) et le mardi (Amel-sur-l'Etang, Billy-sous-Mangiennes, Dommery-Baroncourt, Domrémy-la-Canne, Duzey, Eton, Gouraincourt, Loison, Muzeray, Nouillonpont, Rouvrois-sur-Othain, Senon, Spincourt, St Pierrevillers, Vaudoncourt).

Certains écarts ou fermes isolées sont collectés bimensuellement selon un calendrier défini au préalable par le prestataire.

En 2017, 1 533,23 t d'OMR ont été collectées → 184 kg/h (246 kg/h en 2016) soit - 25 %

1.2.2 – La collecte sélective en apport volontaire

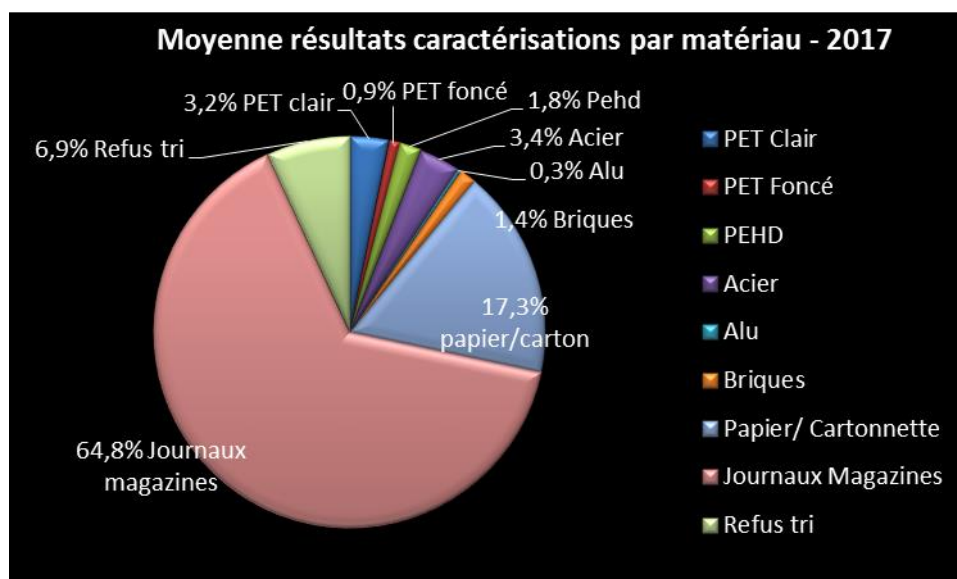
Collecte prévue en bi-flux (corps creux et corps plats) bien que réalisée souvent avec le même camion, en mélange. Conteneurs vidés environ toutes les 2 ou 3 semaines.

En 2017, 358,24 t de recyclables secs ont été collectées → 43 kg/h (32,5kg/h en 2016) : performances de tri en nette hausse (+32,3%) suite au passage en phase test de la RI.

Toutes les caractérisations ont été effectuées en mélange multi matériaux en 2017.

Moyenne annuelle des refus de tri CC et CP en mélange : 6,9 % (7 % en 2016).

Qualité du tri encore stable en 2017 (le passage en phase test de la RI n'a pas encore eu d'incidence sur le taux des refus de tri)



1.2.3 – La collecte du verre en apport volontaire

Collecte réalisée environ toutes les 3 semaines.

En 2017, **297,94 t** de verre ont été collectées → **36 kg/h** (34 kg/h en 2016), **soit +6%**

1.2.4 – Les déchèteries

Les horaires d'ouverture :

ÉTÉ (01 avril - 31 octobre)							
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
DAMVILLERS	10 h / 12 h		15 h / 17 h		16 h / 18 h	9 h / 12 h et 14 h / 17 h	
SPINCOURT			14 h / 17 h			9 h / 12 h et 14 h / 19 h	9 h / 12 h
HIVER (01 novembre - 31 mars)							
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
DAMVILLERS			15 h / 17 h		15 h / 17 h	9 h / 12 h et 14 h / 17 h	
SPINCOURT			14 h / 17 h			9 h / 12 h et 13 h / 17 h	9 h / 12 h

Les visiteurs :

DAMVILLERS

2950 visites ont été enregistrées en 2017 soit une hausse de 1,4 % de fréquentation.

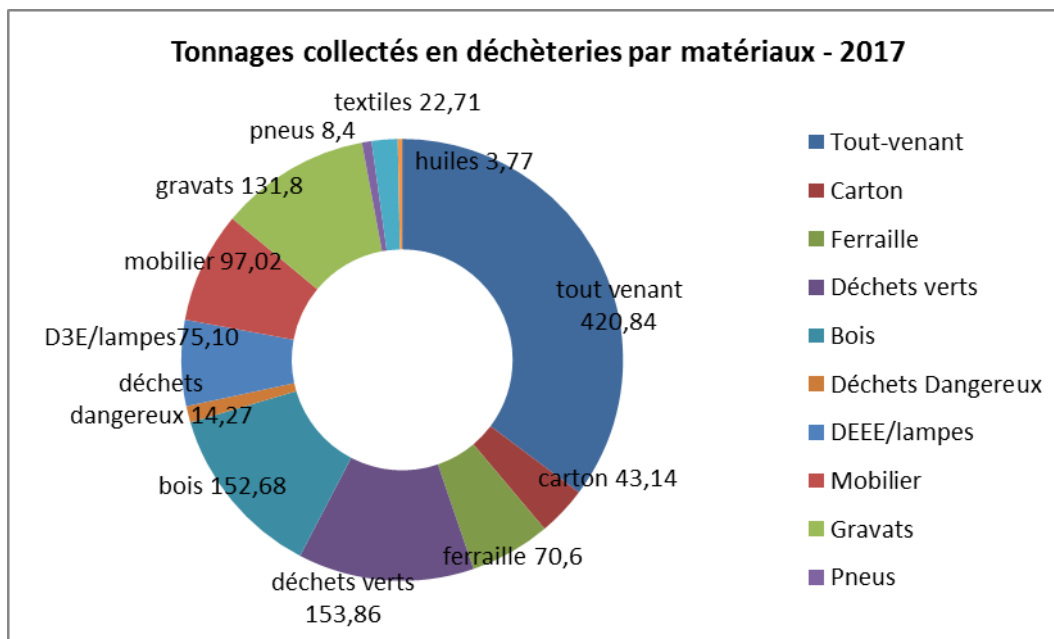
SPINCOURT

9604 visites ont été enregistrées en 2017

TOTAL 2017 sur les 2 sites : 12554 visites

Les tonnages collectés :

1194,18 t de déchets ménagers ont été collectés en 2017 sur les 2 déchèteries (Hausse de 1,9% depuis 2016), soit 143,5 kg/hab



	Tout venant	Carton	Déchets verts	Ferraille	Bois	Déchets Ménagers Spéciaux	DEEE et lampes	Mobilier	Gravats	Pneus	Textiles	Huiles	TOTAL DECHETS
2016	415,88	40,62	128,44	49,38	191,26	15,06	59,68	66,25	198,4	6,89			1171,86
2017	420,84	43,14	153,86	70,6	152,68	14,27	75,10	97,02	131,8	8,4	22,71	3,77	1194,18
Evolution 2016/2017	1,19%	6,20%	19,79%	42,97%	-20,17%	-5,30%	25,83%	46,45%	-33,57%	21,92%			1,90%

1-3 – Modes de traitement des déchets

Type de déchet	Exutoire	Mode de traitement
Ordures ménagères résiduelles	Centre Maxival - Villers la Montagne(54) et ISDN Barisien - Conflans en Jarnisy (54)	tri mécano biologique + compostage et enfouissement
Corps creux	Centre Maxival - Villers la Montagne(54)	Tri et conditionnement en balles avant reprise et recyclage par industriels
Corps plats		
Verre	Verrier - St Menge (88)	recyclage
Tout-venant de déchetterie	ISDN Barisien - Conflans en Jarnisy (54)	Enfouissement
Cartons de déchetterie	Site Ecopolis Barisien - Conflans (54)	Tri, conditionnement en balles et recyclage
Bois	Palteforme Ecopolis Barisien - Conflans (54)	Broyage et valorisation énergétique
Déchets verts	Plateforme Barisien - Conflans en Jarnisy (54)	compostage
Ferraille	Sertic - Verdun (55) pour Damvillers et Foerst - Vaudoncourt (55) pour Spincourt	reprise par des industriels
Déchets Ménagers Spéciaux	Cédilor - Malancourt la Montagne (57)	selon type de déchet, filières agréées
DEEE	Envie 2 E Lorraine - Nancy (54)	selon normes environnementales
Huile vidange	Ets Grandidier - Rehaincourt (88)	selon normes environnementales
Huile végétale	Valoprest - Florange (57)	selon normes environnementales
Gravats	Sur site de la déchetterie pour Damvillers Sur CSDI de Senon pour Spincourt	remblai de la zone d'activité économique à Damvillers et remblai ancienne carrière à Senon
Mobilier	Envie Lorraine - Toul (54) ...	selon normes environnementales
Pneus	Sarl Gilles Henry - Chaudeney sur Moselle (54)	selon normes environnementales

1-4 – Etat de collecte des déchets non ménagers

Malgré la fusion des 2 codecoms de Damvillers et Spincourt au 01/01/2017, chaque secteur a conservé sa grille tarifaire sur cette année transitoire de passage de la REOM à la REOMI

DAMVILLERS

Les professionnels (artisans, commerçants, agriculteurs...) sont intégrés dans le circuit de collecte des ordures ménagères et sont invités à se rendre à la déchetterie. Ils sont aussi encouragés à utiliser en priorité les filières gratuites existantes (Adivalor pour les agriculteurs...)

L'accès est gratuit pour les professionnels résidant sur le canton et payant une redevance professionnelle, dans la limitation de 1 m³ journalier (25 € le m³ supplémentaire).

Les professionnels issus de l'extérieur et ayant un chantier sur le canton, sont facturés 10 € dès le premier m³ journalier (25 € le m³ supplémentaire). Les autres professionnels ne sont pas admis.

SPINCOURT

Les professionnels (artisans, commerçants, agriculteurs...) sont intégrés dans le circuit de collecte des ordures ménagères et sont invités à se rendre à la déchetterie. Ils sont aussi encouragés à utiliser en priorité les filières gratuites existantes (Adivalor pour les agriculteurs...)

L'accès est gratuit pour les professionnels résidant sur le canton et payant une redevance professionnelle, dans la limitation de 1 m³ hebdomadaire.

Facturation du dépassement de volume selon la catégorie de déchets :

- papier, carton, ferraille, tout-venant, déchets verts = 20 €/m³
- Pneus VL = 1,35 € par unité
- Gravats et déchets inertes = 3 €/m³

II – LES INDICATEURS FINANCIERS

1 – Coût annuel global des prestations (TTC)

	CCRD+ CCPS	CCRD + CCPS	CCDS		Variation 2016/2017
	2015	2016	2017		
Collecte des Ordures Ménagères Résiduelles	461 201,95 €	441 858,26 €	260 354,10 €	405 742,82 €	-8,17%
Traitement des Ordures Ménagères Résiduelles			145 388,72 €		
Collecte et traitement des recyclables hors verre	69 534,70 €	67 512,37 €	74 594,67 €		10,49%
Collecte et acheminement du verre	17 459,95 €	19 125,12 €	14 254,63 €		-25,47%
Enlèvement, transport et traitement des déchets des déchetteries	105 642,63 €	86 054,80 €	96 896,27 €		12,60%
TOTAL	653 839,23 €	614 550,55 €	591 488,39 €		

Le coût annuel global des prestations de collecte et traitement TTC a diminué de 3,8 % par rapport à 2016 :

- On note une baisse des coûts pour les ordures ménagères (tarifs de prestations stables mais chute des tonnages depuis le passage en phase test de la RI = - 25 %) et le verre (baisse significative des tarifs de prestation = - 29,6%)
- Hausse des coûts pour les recyclables CC et CP (tarifs de prestation revus mais au final relativement stables ; hausse significative des tonnages en raison du passage en phase test de la RI = + 32,3 %)
- Les coûts pour les déchetteries sont en hausse : report du flux d'OMR depuis le passage en phase test RI et hausse du coût de prestation pour certains flux (tout-venant, bois et déchets dangereux)

2 – Coût unitaire des prestations (HT)

		Coût unitaire prestations HT						
		2015		2016		2017		
ORDURES MENAGERES	Collecte (prix à l'habitant)	27,39/h		28,49/h		28,14/h		
	Traitement (tonne)	60,43	84,43	59,41	83,41	70,2	86,2	
	TGAP (tonne)	24		24		16		
RECYCLABLES hors verre	Transport (tonne)	CC	123,76	CC	121,68	CC	299,16	
		CP		CP		94,23		
	Traitement (tonne)	CC	282,02	CC	277,27	CC	146,76	
		CP	60,43	CP	59,41	CP	20,97	
Caractérisations (unité)		151,08 / unité		148,53 / unité		241,11 / unité		
VERRE		Transport (tonne)		61,79		43,49		
DECHETTERIES	TOUT VENANT	Transport (par tour)		112,43		108,06		137
		Stockage (tonne)		60,43		58,08		70,2
		TGAP (tonne)		32		20,08		16
	CARTON	Transport (par tour)		148,07		142,31		78
		Tri (tonne)		20,14		19,36		20,97
	FERRAILLE	Transport (par tour)		114,34		109,89		0
	DECHETS VERTS	Transport (par tour)		129,72		124,68		91,04
		Traitement (tonne)		25,18		24,2		20,23
	BOIS	Transport (par tour)		135,32		130,06		137
		Traitement (tonne)		30,22		29,04		47,17
	GRAVATS	Transport (par tour)		78,26		75,22		80,92
	DECHETS DANGEREUX	Transport et traitement (tonne)		1339,58		1287,51		1322,8
		TGAP (tonne)		11,02		11,06		12,78

2 – Coût des prestations à l'habitant

	2015		2016		2017
	CCRD	CCPS	CCRD	CCPS	
ORDURES MENAGERES	54,6	55	52,23	52,73	48,76
RECYCLABLES CC et CP	8,3	8,26	8,13	7,99	8,96
VERRE	2,3	1,98	2,65	2,1	1,71
DECHETERIES	13	12,34	10,33	10,2	11,64
	78,2	77,58	73,34	73,02	71,07
	77,89		73,18		

On note une baisse de 2,9 % du coût global des prestations à l'habitant par rapport à 2016.

Ces coûts TTC de prestations à l'habitant ne tiennent pas compte des recettes perçues des Eco-organismes et de la revente des matériaux.

Ne sont pas compris les frais de structure liés au fonctionnement du service ou les amortissements.

3 – Recettes perçues (revente des matériaux et soutiens des éco-organismes)

	2016	2017
Vente matériaux issus du recyclage	18 882,20 €	18 484,80 €
Vente des journaux Magazines	19 398,45 €	21 826,09 €
Vente carton des déchèteries	2 109,25 €	2 613,42 €
Vente ferraille des déchèteries	7 116,00 €	6 979,20 €
Soutiens financiers au tri (Adelphe)	76 919,57 €	70 359,90 €
Soutiens financiers à la reprise des D3E (Ecosystèmes)	6 465,35 €	5 597,01 €
Soutiens financiers à la reprise du mobilier (Ecomobilier)	1 872,27 €	1 062,26 €
Soutiens financiers à la reprise du papier (Ecofolio)	NC	8 105,56 €
	132 763,09 €	135 028,24 €